

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01309

Numéro SIREN : 888 889 557

Nom ou dénomination : DjemaDis

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 642

Exercice clos au 30/09/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU DJEMADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 278 725 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 119 584 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La société a arrêté l'exploitation du fonds de commerce le 1er avril 2022, elle est sans activité depuis cette date.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 322			1 322
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 322			1 322
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 918		20 918	
Immobilisations financières	20 918		20 918	
ACTIF IMMOBILISE	22 240		20 918	1 322

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>				
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			3 418	3 418
<i>Scissions</i>			17 500	17 500
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			20 918	20 918

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	395	441		836
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	395	441		836
ACTIF IMMOBILISE	395	441		836

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 57 542 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	2 071	2 071	
<i>Autres</i>	55 471	55 471	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	57 542	57 542	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 135 753 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

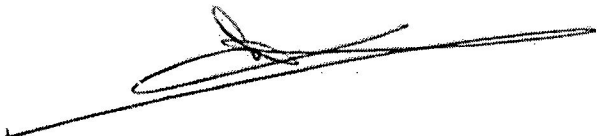
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	15 168	15 168		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	82 286	82 286		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	38 300	38 300		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	135 753	135 753		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	615
RSI	31 920
ETAT CHARGES A PAYER	35 563
Total	68 098

Autres informations

Certifiés conformes
signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

endrix.
OSONS OSER.

SASU DJEMADIS

**53 rue Brillat Savarin
01100 OYONNAX**

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2022	Net 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 322	836	486	927
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				20 918
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 322	836	486	21 845
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				969 424
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 071		2 071	102 371
Autres créances	55 471		55 471	180 636
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	220 697		220 697	273 183
Charges constatées d'avance (3)				10 900
TOTAL ACTIF CIRCULANT	278 239		278 239	1 536 515
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	279 561	836	278 725	1 558 360
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	769	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 619	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	119 584	15 389
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	142 972	23 389
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		18 740
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		18 740
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		875
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 168	1 054 930
Dettes fiscales et sociales	82 286	426 979
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 300	33 448
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	135 753	1 516 231
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	278 725	1 558 360
(1) Dont à plus d'un an (a)		1 516 231
(1) Dont à moins d'un an (a)	135 753	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		875
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	%	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	8 275 311	99,42	15 906 625	99,62	-7 631 314	-47,98
Production vendue	48 572	0,58	60 171	0,38	-11 599	-19,28
Production stockée						
Subventions d'exploitation	5 433	0,07	3 067	0,02	2 367	77,17
Autres produits	-86 926	-1,04	198 508	1,24	-285 434	-143,79
Total	8 242 390	99,02	16 168 371	101,26	-7 925 981	-49,02
CONSOMMATION M/S&S & MAT						
Achats de marchandises	6 163 745	74,05	14 544 449	91,09	-8 380 704	-57,62
Variation de stock (m/ses)	969 424	11,65	-969 424	-6,07	1 938 848	-200,00
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	483 130	5,80	861 760	5,40	-378 630	-43,94
Total	7 616 299	91,50	14 436 786	90,42	-6 820 487	-47,24
MARGE SUR M/S&S & MAT	626 091	7,52	1 731 585	10,84	-1 105 494	-63,84
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	77 164	0,93	170 209	1,07	-93 045	-54,67
Salaires et Traitements	430 075	5,17	1 199 881	7,51	-769 806	-64,16
Charges sociales	75 693	0,91	354 170	2,22	-278 477	-78,63
Amortissements et provisions	441	0,01	19 135	0,12	-18 694	-97,70
Autres charges	11 917	0,14	15 277	0,10	-3 360	-21,99
Total	595 290	7,15	1 758 672	11,01	-1 163 382	-66,15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	30 801	0,37	-27 087	-0,17	57 888	-213,71
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	30 801	0,37	-27 087	-0,17	57 888	-213,71
Produits exceptionnels	168 162	2,02	43 432	0,27	124 731	287,19
Charges exceptionnelles	52 089	0,63	9 673	0,06	42 416	438,50
Résultat exceptionnel	116 073	1,39	33 759	0,21	82 314	243,83
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	27 290	0,33	-8 717	-0,05	36 007	-413,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	119 584	1,44	15 389	0,10	104 195	677,09

DjemaDis
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 €
Siège social : 53, rue Brillat Savarin 01100 OYONNAX
888 889 557 RCS BOURG EN BRESSE
(LA « SOCIÉTÉ »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 03 MARS 2023**

.../...

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 119 583,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable 119 583,50 euros

Réserve légale 31,00 euros

Pour qu'elle soit complète

Dividendes 75 000,00 euros

Le solde, en totalité au compte « autres réserves ».....44 552,50 euros

Le dividende est mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 sont éligibles à l'abattement de 40 % s'élèvent à 75 000 euros,

L'Associé unique prend acte qu'il a été informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1),

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peut demander à être dispensée du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera

déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé à l'associée unique que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

.../...

Certifié Conforme
Madame Ghalia MELIANI
Associée unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a horizontal line, positioned below the printed name.